

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Joanne Robichaud	Numéro de permis 2013791	Date d'inspection Le 05 mai 2022	
Nom de l'établissement Garderie Les Petits Anges		Numéro de téléphone (506) 776-8427	
Adresse 94 rue Martin Néguaac NB E9G 1K9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les documents affichés à la porte sont conformes.
- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 6 dossiers sur 20.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 6 dossiers sur 20.

Discussion avec l'exploitante à propos des surfaces protectrices extérieur.

Pendant ma surveillance, les enfants étaient en jeux libres et l'éducatrice prépare les repas pour le dîner.

original signé par  
Sylvie Richardson

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 mai 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Joanne Robichaud

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 mai 2022

\_\_\_\_\_  
Date